

# **RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU VIDE DRESSING ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION REBOOB – 14 JUIN 2025**

## **ARTICLE 1 – Organismes et exposants**

Le vide dressing est organisé par l'association REBOOB et est réservé aux particuliers.

## **ARTICLE 2 – Date et lieu**

Le vide dressing aura lieu le samedi 14 juin 2025, à l'intérieur de l'Espace Ardenna, de la commune de Saint-Germain-la-Blanche-Herbe, situé place du clos Maulier.

## **ARTICLE 3 - Horaires**

Installation des participants de 7h à 9h (elle devra impérativement être terminée à 9h).

Ouverture au public de 9h à 18h.

Rangement à partir de 18h.

## **ARTICLE 4 – Tarifs**

4€ le mètre, incluant 2 chaises par stand.

Possibilité de louer pour 2€/ pièce : Tables et Panneaux d'affichage grillagé

## **ARTICLE 5 – Modalités d'inscription**

Votre demande d'inscription doit être envoyée par sms au 06.84.05.58.37, ou par mail à [reboob.renseignements@gmail.com](mailto:reboob.renseignements@gmail.com)

Merci de renseigner votre nom, prénom (ainsi que ceux des personnes présentes sur le stand), votre numéro de téléphone, le nombre de mètres souhaités et d'envoyer une photocopie de votre pièce d'identité (Recto Verso).

ATTENTION : La réservation sera validée une fois la totalité de la somme reçue.

Si des participants souhaitent être côte à côte, ils doivent le préciser lors de la réservation.

Les inscriptions s'effectuent jusqu'au mercredi 11 juin inclus.

Il est interdit de revendre son emplacement à une tiers personne.

Aucun remboursement ne sera effectué.

Le paiement peut s'effectuer des 2 manières suivantes :

- CB : Via la page dédiée sur PayAsso (Plateforme sécurisée du Crédit Mutuel) et de régler sa commande.
- Chèque : A l'ordre de « REBOOB » dûment rempli et correspondant au montant des mètres demandés (+ Matériel supplémentaire si demandé).

Il devra être envoyé sous pli postal, à l'adresse suivante :

ASSOCIATION REBOOB  
8 rue Germaine Tillion  
14 000 CAEN

## **ARTICLE 6 – Emplacements et installation**

La personne qui tient le stand doit être celle qui a réservé avec sa pièce d'identité.

Dès leur arrivée, les exposants s'installeront aux places qui leur seront attribués. Il est

interdit de modifier la disposition des emplacements, seuls les organisateurs seront habilités à le faire si nécessaire.

## **ARTICLE 7 – Engagements**

Les participants s'engagent à vendre UNIQUEMENT des vêtements femmes, hommes, enfants et accessoires (bijoux, sacs, chapeaux, foulards, chaussures) d'occasion, ce qui exclut la revente d'objets confiés par un professionnel.

Les membres de l'association Reboob se réservent le droit de retirer tout objet ne respectant pas le règlement.

Les exposants s'engagent à se conformer à la législation en vigueur en matière de loi et de sécurité : La vente d'animaux, d'armes, de produits alimentaires, de contrefaçons ou de tout objet illicite est strictement interdite.

Les exposants ne doivent ni empiéter, ni obstruer les allées, les voies d'accès et les issues de secours ce qui les engage à respecter les consignes de sécurité et les éventuelles directives des organisateurs.

La restauration et la vente de boissons sur le site de l'évènement se feront exclusivement par l'association REBOOB.

## **ARTICLE 8 – Responsabilités et législation :**

Les participants sont responsables de leurs articles, de leur provenance et des dommages qu'ils pourraient occasionner aux personnes, aux biens, aux marchandises d'autrui ainsi qu'aux aménagements appartenant ou loués par les organisateurs. De ce fait, chaque exposant doit être couvert par sa propre assurance.

En aucun cas les organisateurs ne peuvent être tenus pour responsables des litiges tels que pertes, vols, casses ou autres détériorations.

Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas d'accident corporel.

Les exposants sont responsables de leur espace et de la propreté de ce dernier, il devra être rendu comme trouvé.

## **ARTICLE 9 – Publicité :**

La publicité de l'évènement est assurée via des flyers, des affiches, des annonces sur des sites spécialisés et des publications sur les réseaux sociaux.

## **ARTICLE 10 – Droits à l'image :**

L'évènement pourra faire l'objet de prises de vue (photos/vidéos) destinées à la communication de l'association. En participant, vous autorisez l'association REBOOB à utiliser votre image à des fins non commerciales.

## **ARTICLE 11 – Renseignements :**

Toute demande peut être effectuée par téléphone au 06.84.05.58.37 ou par mail à [reboob.renseignements@gmail.com](mailto:reboob.renseignements@gmail.com)

**En validant votre inscription, vous déclarez par là même adhérer à ce présent règlement.**